INVITATION

POUR QUE L'ACCESSIBILITÉ NE SOIT PAS VOTRE HANDICAP

informez-vous avec l'UNAPL !

TOUR de FRANCE des professions Libérales

STRASBOURG | **MERCREDI 1er OCTOBRE 2014**

ACCESSIBILITÉ ET ÉNERGIE

MODERNISATION DES CABINETS LIBÉRAUX, MODE D'EMPLOI

Salle Bartholdi
Conseil Régional
1, Place Adrien ZELLER
67070 Strasbourg

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
unapl.fr

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
ALSACE

INTERFIMO

EDF

CARGLASS

Groupe crepa

UNAPL - TDF
46, Bd de la Tour Maubourg
75007 Paris

unapl
UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

STRASBOURG

POUR QUE L'ACCESSIBILITÉ NE SOIT PAS VOTRE HANDICAP informez-vous avec l'UNAPL !

ACCESSIBILITÉ ET ÉNERGIE

MODERNISATION DES CABINETS LIBÉRAUX, MODE D'EMPLOI

PROGRAMME

12h30 / Cocktail déjeunatoire

13h / Début des travaux

13h >14h30/ Les aspects juridiques et réglementaires de la mise en accessibilité des locaux professionnels / CREPA

> L'essentiel de la loi
  • Les 4 piliers de la loi, délais et sanctions
> Les dérogations aux règles d'accessibilité dans un ERP existant :
  • Traitement des dossiers de dérogation, dérogation pour disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences
> Rappel des éléments de réglementation
> Appréciation des éléments susceptibles d'avoir des conséquences excessives sur l'activité de l'établissement
  • Questions-réponses et échanges avec les participants

14h30 >16h / Les locaux et les règles d'accessibilité aux personnes handicapées / UNAPL-UNSFA

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a renforcé les exigences en matière d'accès aux établissements recevant du public (ERP) pour les personnes en situation de handicap (physique, mental et sensoriel). Les professionnels libéraux devront avoir mis leurs locaux en conformité avec les dispositions de la loi dès janvier 2015. Il est donc plus que temps de s'en préoccuper. Ce module de formation vise à délivrer le calendrier et les différentes modalités d'application de ce texte pour les professions libérales et à leur permettre, en conséquence, de mieux appréhender leur situation patrimoniale.

> Introduction : Pourquoi garantir l'accessibilité ?
> Présentation des dispositions de la loi ACCESSIBILITE et principales conséquences de la mise aux normes.
> Enjeux de la mise aux normes pour les professionnels libéraux.
  • Si des travaux dans les locaux sont nécessaires
    - Modifications, aménagements
  • Si le professionnel n'a pas prévu de faire des travaux
    - Dans la partie ERP, concernant les locaux de travail
> Conclusion et questions-réponses

16h >17h15 / Les travaux de mise aux normes : aspects financiers et fiscaux / INTERFIMO

> Satisfaire à l'obligation légale et envisager l'aspect patrimonial
  • Anticiper l'association ou la cession : l'importance des locaux mis aux normes
> Ouvrir une réflexion sur la stratégie professionnelle
  • Regroupement de confrères
  • Réaliser un investissement patrimonial en achetant des locaux mis aux normes
  • Prévoir des travaux et négocier le bail professionnel
> Les bonnes questions à se poser pour prendre les bonnes décisions
  • Le regroupement : mise en commun des moyens, de l'activité et conséquences fiscales
  • L'acquisition : Pourquoi et comment investir ? et quels sont les modes de détention ?
  • Le financement : des travaux / du local
    - Emprunt / type du local / coût / durée / garanties

17h15 >18h / L'amélioration énergétique des locaux à l'occasion de leur mise aux normes : efficacité énergétique / EDF

> Introduction : Présentation des objectifs
> Pourquoi consommer moins ?
> Connaître les technologies clés dans les solutions d'améliorations
  • Les solutions qui se présentent aux professionnels libéraux
> Maîtriser l'approche énergétique du bâtiment et les bons gestes à adopter.
> Aborder un chantier d'amélioration énergétique et consommer moins dans la durée : compétitivité

18h >19h / Séquence d'actualités en présence de Marie-Françoise GONDARD-ARGENTI, Vice-présidente de l'UNAPL

Débat sur les sujets d'actualité et sur la politique générale de l'UNAPL. Questions/Réponses

19h / Cocktail

Sylvie Fontlupt Communication - Juillet 2014

COUPON-RÉPONSE

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Mme, M .....

Profession, organisme, collectivité .....

Adresse .....

.....

Tél. I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Courriel : _____

○ Sera présent(e) ○ Ne sera pas présent(e)

○ Participera au Cocktail ○ Ne participera pas au Cocktail

Accompagné(e)

de Mme, M .....

Mme, M .....

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer ce coupon à :

UNAPL - TDF
46, Bd de la Tour Maubourg
75007 Paris

tourdefrance@unapl.fr

Merci et à bientôt…